



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E78687

VALABLE JUSQU'AU 29/11/2024

ÉDITÉ LE 22/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2008  
Forme juridique : SARL  
Capital : DEPUIS LE 09/06/2008  
4 000

Raison sociale : ENTREPRISE ROUSSEAU MARQUER

Sigle : SARL MARQUER  
19 ROUTE DE SAINT SENIER  
50240 ST AUBIN DE TERREGATTE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC COUTANCES 2008B00264

Téléphone : 02 33 48 40 67 Fax : 02 33 58 97 82  
Portable : 06 19 20 27 99

Siret : 504 619 974 00026

Site Internet :

Code NACE : 4331Z

E-mail : marquer.catherine@orange.fr

Numéro caisse de congés payés : 3078750

Responsabilité légale :  
MARQUER YANNICK CO-GÉRANT

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 3946471504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 3946471504

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Effectif moyen : 11 Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	08/12/2022
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	09/09/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	19/01/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Plâtrier / Plaquiste)	30/11/2020

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	08/12/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	19/01/2023
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN  
ZONE OBJECT'IFS SUD  
151, RUE PAUL BOUCHEROT  
B.P. 4  
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.